

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 25/01/2022

Inspecteur: Michel Mergan

Mentor:

Installateur: Vince Elec

Étiquette d'identification:

N° TVA:BE 0764 402 263

Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure:
Metrel Eurotest ET61557

Numéro de série: 19481287

Adresse de l'installation

Rue Clos des Lauriers
Numéro 2
Boîte
Postcode 5000
Commune Namur
Pays Belgique

Propriétaire

Nom Vince Elec
Rue Clos des Lauriers
Numéro 2
Boîte
Postcode 5000
Commune Namur
Pays Belgique

Installateur

Nom Vince Elec
N° TVA BE 0764 402 263
Numéro de téléphone 0476610881
E-mail vincelec01@gmail.com

Type : maison

EAN : 54

N° compteur: : 19541766-2014

Non communiqué

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Visite de contrôle d'une installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 8.2.2. et 4.2.4.3.

Distributeur: ORES

Tension: 3N400V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: A

OK



Prise de terre: Electrode verticale enterrée

RE: 14.89 Ω

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	12	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	-	12	OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
4	C	20		2	2,5
1	C	32		4	6
7	C	16		2	2,5
1	C	16	Reserve	-	-

Contrôle visuel (général) OK Contact direct OK Contact indirect OK
 Raccordement OK schéma en annexe par Aceg asbl NA
 Liaisons équipotentielles BON Section des conducteurs OK
 Continuité OK Éclairage / machines NVT

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

- nota/note 2 Aucune infraction .
- nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.
- nota/note 38 Certaines parties de cette installation datent d'après 1981, donc les exceptions du livre 1 de RGIE, section 8.2.2. s'appliquent également.
- nota/note 4 L'inspection ne comprend que la surface habitable de la propriété .

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 25/1/2047
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Michel Mergan


Mergan Michel - ACEG

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

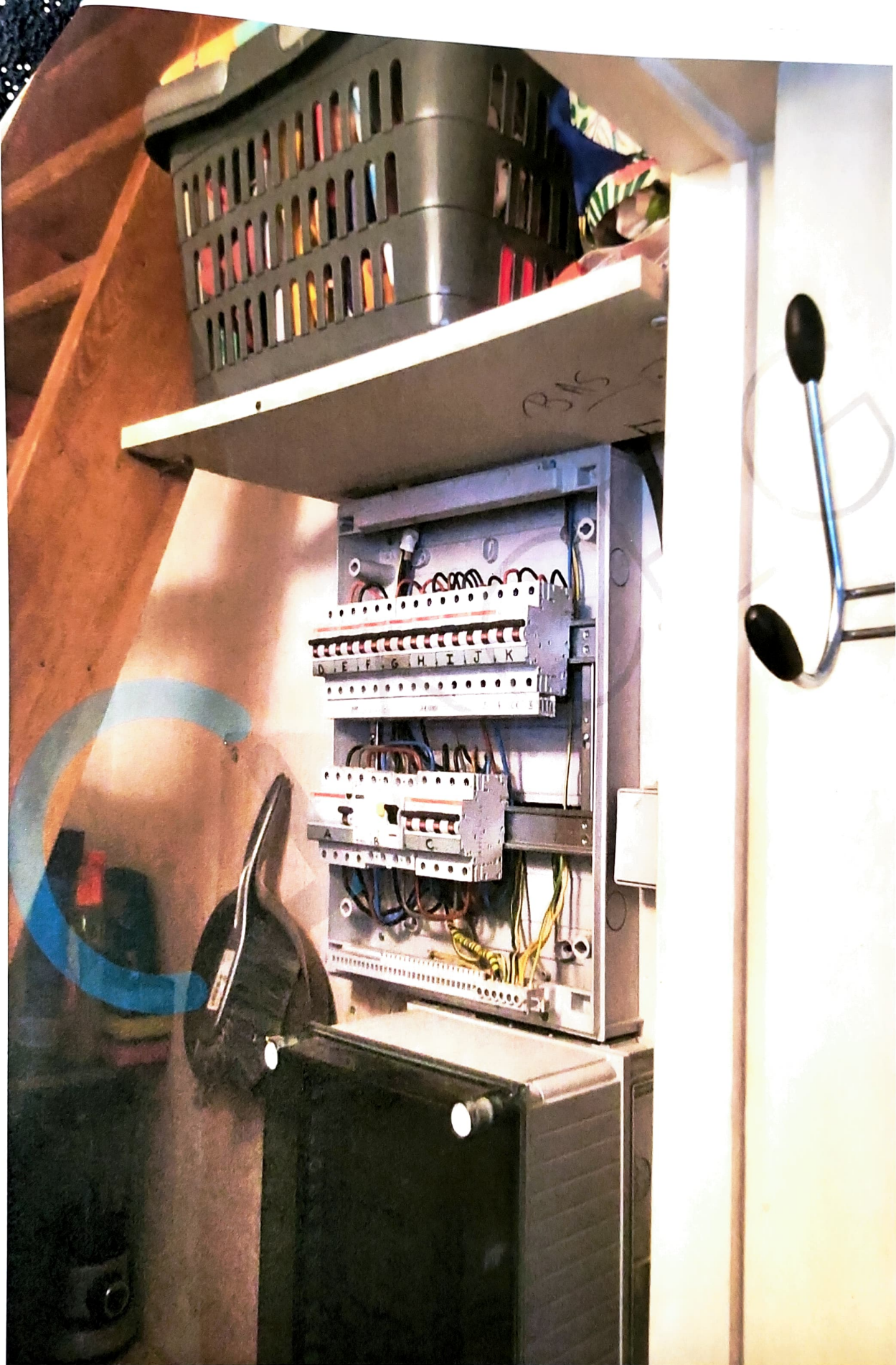
www.aceg.be

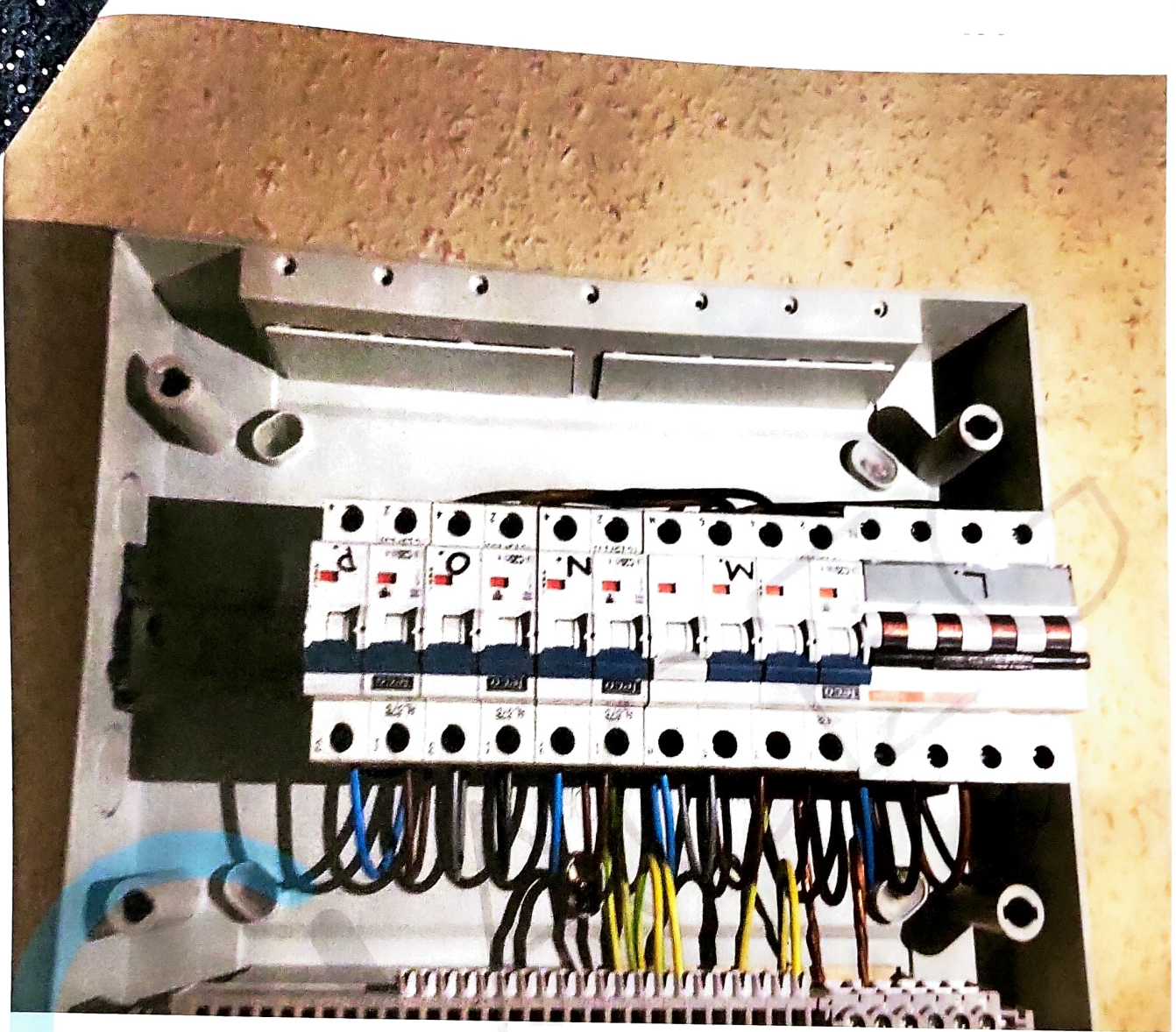
02 880 88 90

BE53 0689 0209 2953 - BTW BE0839.866.

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 25/1/2047	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





F1 F2 F3 F4

14.09n
RC
RC
B:6

Z PE Z PE RC PE Z PE

Model 61507

METREL

500V

500V *MΩ



16.12 MΩ Um 523V

FUNC | Uiso | Llim

F1

F2

F3

F4